



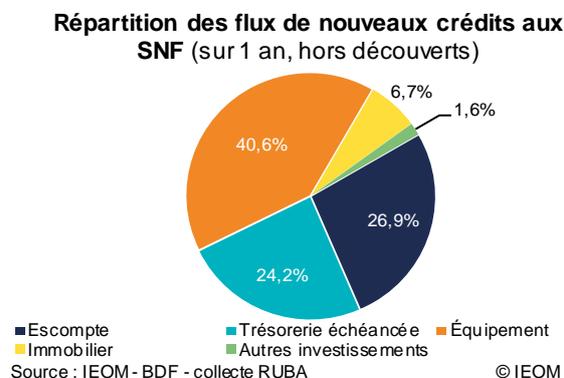
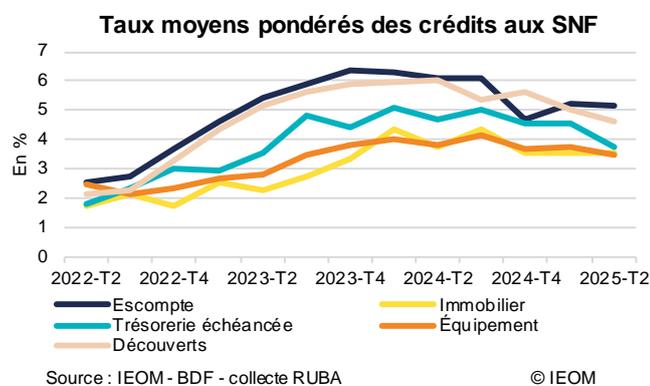
CONJONCTURE FINANCIERE

Taux des crédits aux entreprises Polynésie française 2^e trimestre 2025

Recul des taux moyens sur l'ensemble des crédits

- Au deuxième trimestre 2025, le taux moyen des **découverts** se contracte de 39 points de base (pb) sur trois mois pour atteindre 4,65 %.
- Le taux moyen des crédits de **trésorerie échéancée** recule de 85 pb sur 3 mois, à 3,72 %. En moyenne, leur montant s'élève à 22,3 millions XPF (+87 % sur trois mois), amortissable sur 3,4 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** recule de 26 pb pour se fixer à 3,46 %. Ils sont souscrits en moyenne pour un montant de 78 millions XPF sur une durée moyenne de 10,3 ans.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** est relativement stable à 3,55 % (+3 pb). À taux fixe dans leur quasi-totalité, leur montant moyen, 82 millions XPF, s'accroît sensiblement (+126 %) sous l'impulsion de quelques financements importants.
- Les conditions débitrices en Polynésie française sont très proches de celles de la France entière.

Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



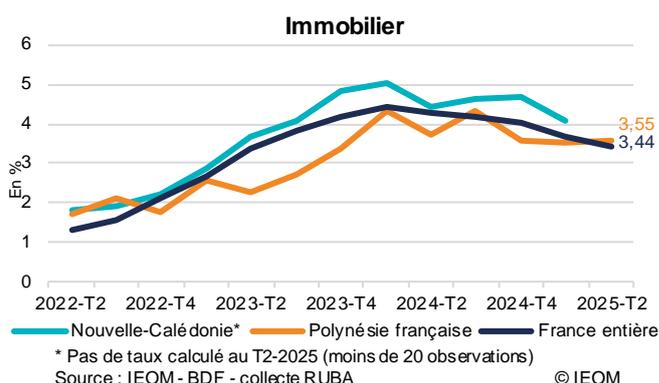
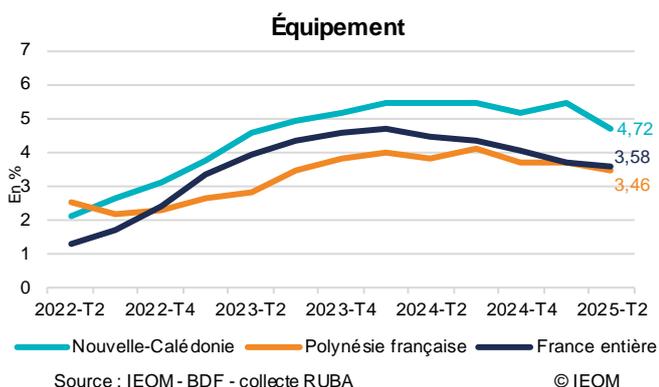
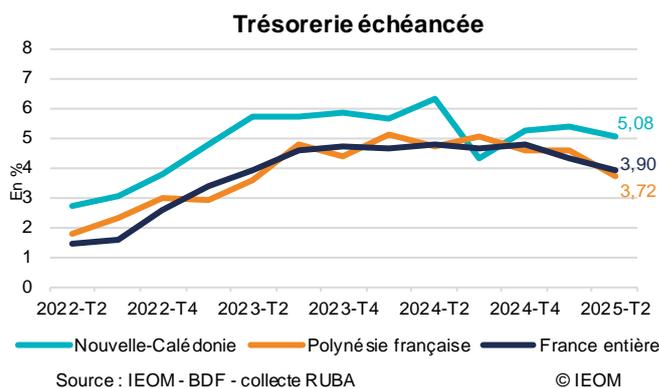
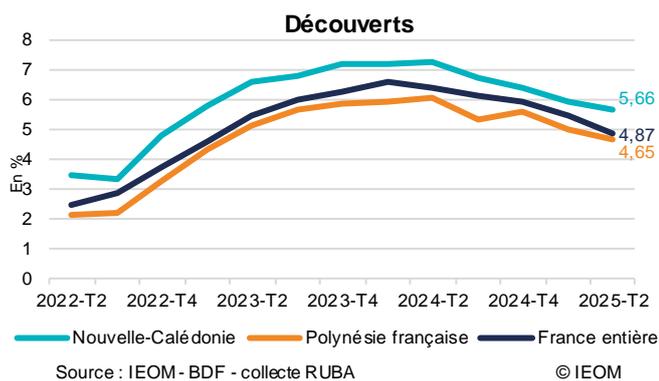
Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au 2025-T2		Taux moyen pondéré (en %) au 2025-T1		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone
Découverts	4,65	4,87	5,04	5,45	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	3,72	3,90	4,57	4,29	41	25	29	18	4,33	3,77
Équipement	3,46	3,58	3,72	3,73	124	119	98	80	3,8	3,54
Immobilier	3,55	3,44	3,52*	3,67	135	200	95	94	-	-

(*) Faible niveau de significativité (entre 20 et 30 observations)

Source : IEOM - BDF - Collecte RUBA

© IEOM

Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



Méthodologie

La collecte est réalisée auprès des établissements bancaires et des sociétés financières exerçant leur activité en Polynésie française. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Polynésie française exploite environ 120 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de chaque trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE) correspondant à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages, et ce, quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancée (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : T. BELTRAND ■ Responsable de la rédaction : T. BELTRAND

■ Éditeur: IEOM